

Grand Prix Jeunes CREDIT AGRICOLE NORMANDIE SEINE 2025



Epreuve de masse pour tous les jeunes Normands !!!

Les 10 et 11 Mai 2025, BOLBEC

(Complexe sportif Tabarly - Av du Maréchal Joffre)

Article 1 : Cette épreuve de rassemblement est ouverte aux pongistes Normands en possession d'une licence compétition et dirigeants ou exceptionnellement loisir pour le Tableau I

Article 2 :

Un joueur ne peut participer qu'à un seul tableau par journée.

Article 3 :

Neuf tableaux sont proposés :

SAMEDI : Pour tous les tableaux : pointage 10h30, début de compétition 11h00

Tableau A : ouvert aux joueuses B, M, C & J Niveau 5 (de 500 à 599 Points)

Tableau B : ouvert aux joueurs B, M, C & J Niveau 5 (de 500 à 599 Points)

Tableau C : ouvert aux Benjamins & Benjamins Niveau 5 (de 500 à 599 Points)

Tableau I : ouvert aux poussines et poussins

DIMANCHE : Pour tous les tableaux : pointage 9h30, début de compétition 10h00

Tableau D : ouvert aux jeunes B, M, C & J Niveau 6 ou inférieur (Maxi 699 Points)

Tableau E : ouvert aux jeunes B, M, C & J Niveau 8 ou inférieur (Maxi 899 Points)

Tableau F : ouvert aux jeunes B, M, C & J Niveau 10 ou inférieur (Maxi 1099 Points)

Tableau G : ouvert aux jeunes de -de 21 ans Niveau 12 ou inférieur (Maxi 1299 Points)

Tableau H : ouvert aux jeunes de -de 21 ans Niveau supérieur ou égal à 13 (Plus de 1300 Points)

Tous ces tableaux se dérouleront dans un premier temps en phase de poule de quatre joueurs ensuite tous les joueurs seront qualifiés dans un tableau à classement intégral. Ce qui assure, à chaque participant, un nombre minimum de cinq parties dans la journée.

Cependant, en fonction du nombre d'inscrits, afin de pouvoir tenir un horaire convenable pour tous, exceptionnellement certaines parties du 1er tour pourront se jouer au meilleur des 3 manches.

Le Juge-Arbitre aura la possibilité de modifier la répartition dans les poules et dans les tableaux, afin d'améliorer le déroulement de l'épreuve.

Article 4 :

Le prix de l'engagement est de **7 €**.

Article 5 :

Les 4 premiers de chaque tableau seront récompensés.

Article 6 :

Les inscriptions s'effectuent par votre dirigeant de club via l'espace : <https://monclub.fftt.com>. (rubrique « SPORTIF », ensuite onglet « Engagements » et vous choisissez le tableau... **Date limite d'inscription 7 Mai**

Article 7 :

Pour le règlement financier, une facture globale sera adressée à chaque club concerné, juste après la clôture des engagements.

